



**PRÉFET
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté du 15 septembre 2020 fixant la liste des candidats à l'élection des sénateurs

Le préfet des Deux-Sèvres
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral ;

Vu le décret du Président de la République en date du 15 janvier 2020, nommant M. Emmanuel AUBRY, préfet des Deux-Sèvres ;

Vu le décret n°2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'ordonnance du Premier président de la cour d'appel de Poitiers, en date du 4 septembre 2020, désignant le magistrat assurant la présidence de la commission de propagande ainsi que son suppléant ;

Vu les déclarations de candidatures ayant fait l'objet d'un enregistrement définitif ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture ;

ARRETE

Article 1er : la liste des candidats et des remplaçants pour l'élection des sénateurs du 27 septembre 2020, pour le département des Deux-Sèvres, est arrêtée comme suit :

N°	Candidat	Nuance	Remplaçant
1	Mme Nathalie LANZI	SOC	M. Pascal BIRONNEAU
2	M. Philippe MOUILLER	LR	Mme Marie-Pierre MISSIOUX
3	M. Gilbert FAVREAU	LR	Mme Sylvie BRUNET
4	M. Cyril GIRAUD	DVD	Mme Natalie BEGOU
5	Mme Christine HEINTZ	REM	M. Thierry DECHEREUX
6	Mme Cécilia ROCHEFORT	DIV	M. Bruno HERBOUT
7	M. Xavier ARGENTON	DVC	Mme Iréna BARDINET
8	M. Rodolphe CHALLET	DVG	Mme Anne-Laure BLOUIN
9	M. Nicolas GAMACHE	VEC	Mme Virginie LEONARD
10	M. Arnaud HUMBERT	RN	Mme Lucie CHAUMERON

Article 2 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et affiché dans chaque bureau de vote.

Article 3 : la secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée à M. Matthieu DUCLOS, président du tribunal judiciaire de Niort, président du bureau du collège électoral.

NIORT, le 15 septembre 2020

Le préfet,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'E' and 'A' followed by a long horizontal stroke.

Emmanuel AUBRY